



Carré Vert
45, rue Kléber
92300 Levallois-Perret



76 - 78 rue de Reuilly
75012 Paris

LES RESTAURANTS DU COEUR - LES RELAIS DU COEUR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 30 avril 2025

LES RESTAURANTS DU COEUR - LES RELAIS DU COEUR

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Reconnue d'utilité publique par décret du 7 février 1992

N° SIREN : 339 863 417

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2025

À l'assemblée générale de l'association Les Restaurants du Cœur – Les Relais du Cœur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Les Restaurants du Cœur – Les Relais du Cœur relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er mai 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- La conformité aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC n° 2020-08 du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans la note 12 « présentation du compte de résultat par origine et destination (CROD) » de l'annexe aux comptes annuels ;
- Les contributions volontaires en nature (heure de bénévolat, mise à disposition de personnel ou de moyens techniques, partenariats et dons alimentaires), dont les modalités de détermination sont exposées dans la note 10.g « contributions volontaires en nature » de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

Levallois-Perret, le 9 octobre 2025

Forvis Mazars SA

Signé par :

FBC83ED892E2473...

Aurélie JOUBIN

Associée

Paris, le 9 octobre 2025

Exco Paris Ace

Signé par :

6CE7F51006B040F...

Emmanuel CHARRIER

Associé



ASSOCIATION NATIONALE LES RESTAURANTS DU CŒUR – LES RELAIS DU CŒUR

Comptes annuels au 30 avril 2025

Au cœur des Finances

Table des matières

BILAN.....	5
1. BILAN - ACTIF.....	6
2. BILAN - PASSIF	7
COMPTE DE RESULTAT	8
3. COMPTE DE RESULTAT	9
ANNEXE aux COMPTES	11
4. PRESENTATION DE L'ENTITE.....	12
a. Identité et objet social.....	12
b. Contrat d'agrément.....	12
c. Nature et périmètre des missions sociales	12
d. Organisation et fonctionnement.....	13
5. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	13
6. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE	14
7. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	14
a. Référentiel comptable.....	14
b. Durée et période de l'exercice comptable	14
c. Changements de méthodes comptables et de présentation.....	14
8. PRESENTATION DE L'ACTIF DU BILAN	15
a. Immobilisations incorporelles et corporelles.....	15
b. Immobilisations financières	16
c. Tableau des filiales & participations	16
d. Stocks.....	16
1. Stocks de denrées alimentaires	16
2. Stocks de CD et DVD des « Enfoirés »	17
e. Créances	17
1. Echéancier des créances	18
2. Rattachement à l'Actif des charges & produits de l'exercice	18
f. Trésorerie	18
g. Dépréciations des actifs	20
9. PRESENTATION DU PASSIF AU BILAN	20
a. Fonds propres.....	20

1. Fonds propres au 30 avril 2025	21
2. Subventions d'investissements	21
b. Fonds reportés et fonds dédiés.....	21
1. Fonds reportés legs & donations	21
2. Fonds dédiés.....	22
c. Provisions pour risques & charges	22
d. Dettes	23
1. Echéancier des dettes	23
2. Rattachement au Passif des charges & produits de l'exercice.....	23
10. PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT	24
a. Legs, donations et assurances-vie.....	24
b. Subventions & concours publics	24
c. Rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants salariés et bénévoles (art. 20 de la loi n°2006-586).....	24
d. Résultat exceptionnel.....	24
e. Résultat du secteur lucratif	25
f. Honoraires des commissaires aux comptes	25
g. Contributions volontaires en nature	25
11. AUTRES INFORMATIONS	26
a. Engagements financiers	26
1. Engagements reçus	26
2. Engagements donnés	26
b. Effectif	26
c. Etat des Avantages et des Ressources en provenance de l'étranger.....	26
12. PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	27
a. Définition	27
b. Produits par origine.....	29
1. Produits liés à la générosité du public	29
2. Produits non liés à la générosité du public	29
c. Charges par destination	29
1. Principes d'affectation des charges.....	30
2. Tableau de réconciliation du compte de résultat (CR) avec le CROD	31
13. PRESENTATION DU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (CER).....	32
a. Définition	32
b. Suivi des Ressources liées à la générosité du public (GP)	33
1. Solde d'ouverture des ressources GP.....	33
2. Ressources GP collectées dans l'année	33



3. Ressources GP employées dans l’année 33

4. Excédent de ressources GP de l’exercice 34

5. Investissements de l’année financés par de la GP 34

6. Solde de clôture Ressources issues de la GP..... 34

BILAN

1. BILAN - ACTIF

LES RESTAURANTS DU CŒUR - LES RELAIS DU CŒUR

BILAN ACTIF (en €)	AU 30/04/2025			AU 30/04/2024
	BRUT	Amortissements et dépréciations	NET	NET
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels	7 213 046	5 274 231	1 938 815	1 322 982
Immobilisations incorporelles en cours	1 727 145		1 727 145	270 842
sous-total - Immobilisations incorporelles	8 940 190	5 274 231	3 665 959	1 593 824
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Terrains	516 579		516 579	516 579
Constructions	11 870 772	6 444 326	5 426 446	5 882 663
Intallations techniques, matériel et outillage	141 884	111 717	30 168	44 212
Autres Immobilisations corporelles	6 045 881	5 679 731	366 150	748 114
Immobilisations corporelles en cours	897 500		897 500	897 500
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7 076 946		7 076 946	7 502 903
sous-total - Immobilisations corporelles	26 549 562	12 235 774	14 313 788	15 591 971
<u>Immobilisations financières</u>				
Titres de participations	509 900		509 900	
Autres parts sociales souscrites	3 348 991		3 348 991	3 348 991
Dépôts et cautionnements versés	262 732		262 732	262 556
Autres immobilisations financières	4 011 521		4 011 521	4 603 695
sous-total - Immobilisations financières	8 133 144		8 133 144	8 215 242
TOTAL I - ACTIF IMMOBILISE	43 622 896	17 510 005	26 112 891	25 401 036
Stocks et en-cours	22 056 393	21 530	22 034 862	22 919 492
Créances clients	11 239 521	22 620	11 216 901	10 008 797
Créances reçues par legs ou donations	5 431 020		5 431 020	6 508 646
Autres créances	26 609 061		26 609 061	38 754 543
Valeurs mobilières de placement	94 864 798	50 422	94 814 376	97 131 438
Disponibilités (comptes bancaires, livrets et caisses)	49 355 468		49 355 468	50 601 724
Charges constatées d'avance	408 453		408 453	572 976
TOTAL II - ACTIF CIRCULANT	209 964 714	94 572	209 870 142	226 497 615
TOTAL GENERAL	253 587 611	17 604 578	235 983 033	251 898 651

2. BILAN - PASSIF

LES RESTAURANTS DU CŒUR - LES RELAIS DU CŒUR

BILAN PASSIF (en €)	AU 30/04/2025	AU 30/04/2024
Fonds propres		
Fonds propres sans droits de reprise	10 497 132	3 787 773
Fonds propres statutaires	10 497 132	3 787 773
Réserves	150 560 624	131 553 568
Réserve pour projet de l'entité		
Réserve de prévoyance pour la continuité des Missions Sociales	92 967 685	95 039 620
Réserve de financement des investissements réalisés	30 428 319	28 557 321
Réserve plan de modernisation des AD	3 222 620	7 956 627
Réserve GP qualité alimentaire	12 942 000	
Réserve GP Sécurité des Biens & des personnes	10 000 000	
Réserve GP Innovation & Recherche	1 000 000	
Excédent ou déficit de l'exercice	5 377 648	25 716 415
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	166 435 404	161 057 757
Subventions d'investissements	2 172 978	2 536 768
TOTAL I - FONDS PROPRES	168 608 383	163 594 524
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs et donations	8 281 228	10 310 427
Fonds dédiés	6 875 997	7 968 424
TOTAL II - FONDS REPORTES ET DEDIES	15 157 225	18 278 852
Provisions		
Provisions pour risques	435 216	1 095 392
TOTAL III - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	435 216	1 095 392
Dettes		
Emprunts et dettes financières diverses	96 824	115 617
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 021 862	9 512 964
Dettes des legs ou donations	4 226 735	3 701 118
Dettes fiscales et sociales	4 584 858	4 199 154
Autres dettes	11 608 613	14 438 716
Produits constatés d'avance	20 243 320	36 962 315
TOTAL IV - DETTES	51 782 211	68 929 884
TOTAL GENERAL	235 983 033	251 898 651



COMPTE DE RESULTAT

3. COMPTE DE RESULTAT

LES RESTAURANTS DU CŒUR - LES RELAIS DU CŒUR

COMPTE DE RESULTAT	30/04/2025	30/04/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et services		
Ventes billetterie et produits dérivés des "Enfoirés"	11 691 394	11 079 341
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	25 260 738	27 678 115
Ressources liées à la générosité du public		
. Dons manuels	111 488 894	133 710 513
. Mécénats	7 599 187	7 786 542
. Legs, donations et assurances-vie	12 772 485	15 530 318
Contributions financières	12 246 075	8 068 051
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 180 598	864 087
Utilisations des fonds dédiés	3 231 519	4 313 030
Autres produits		
Autres produits	1 180 629	1 050 263
Total I	186 651 518	210 080 259
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	110 982 711	115 599 191
Variation de stock	908 324	-2 846 517
Autres achats et charges externes	21 311 433	18 439 148
Aides financières versées aux AD	34 558 916	38 068 088
Impôts, taxes et versements assimilés	1 235 378	1 161 967
Salaires et traitements	8 993 685	8 003 477
Charges sociales	3 950 618	3 477 175
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 379 827	1 588 600
Dotations aux provisions	162 987	20 081
Reports en fonds dédiés	2 139 092	3 798 335
Autres charges	418 970	443 536
Total II	186 041 941	187 753 082
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	609 578	22 327 177

LES RESTAURANTS DU CŒUR - LES RELAIS DU CŒUR

COMPTE DE RESULTAT	30/04/2025	30/04/2024
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	3 369 302	3 509 581
Gains de change	1	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 618 468	0
Reprise de provisions sur VMP	0	29 392
Total III	4 987 771	3 538 973
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	1 156	1 342
Pertes de change	131	0
Charges nettes sur cession de VMP	72 800	319 917
Dotations aux provisions sur VMP	50 422	0
Total IV	124 510	321 259
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	4 863 261	3 217 713
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	5 472 839	25 544 890
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	366 153	456 485
Total V	366 153	456 485
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	20 042	3 519
Total VI	20 042	3 519
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	346 111	452 966
Impôts sur les bénéfices (VIII)	441 302	281 441
Total des produits (I + III + V)	192 005 442	214 075 717
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	186 627 794	188 359 302
EXCEDENT OU DEFICIT	5 377 648	25 716 415
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	105 630 108	87 356 286
Prestations en nature (dont mécénat de compétences)	3 557 862	3 710 135
Bénévolat	3 409 817	2 030 268
TOTAL	112 597 787	93 096 689
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	105 630 108	87 356 286
Prestations en nature (dont mécénat de compétences)	3 557 862	3 710 135
Bénévolat	3 409 817	2 030 268
TOTAL	112 597 787	93 096 689

ANNEXE aux COMPTES

4. PRESENTATION DE L'ENTITE

a. Identité et objet social

Fondée par Coluche en 1985, l'**Association Nationale (AN)** des Restos du Cœur est une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique, sous le nom officiel de « **les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur** ». Selon ses statuts, elle a pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

Elle s'appuie sur un réseau d'**Associations Départementales (AD)** autonomes juridiquement et comptablement et liées à l'**AN** par un **contrat d'agrément**.

b. Contrat d'agrément

L'**AN** porte principalement les activités suivantes : Action institutionnelle, Recherche de fonds, Accompagnement des **AD**, Gestion financière et Moyens généraux, et délivre chaque année aux **AD** un **agrément** leur permettant d'utiliser la marque, le nom et le logo (« Les restaurants du cœur » et la photo de Coluche) et de réaliser la **distribution alimentaire** et les **activités d'insertion sociale et économique**.

Dans le cadre de cet **agrément**, l'**AN** s'engage à fournir aux **AD** différents moyens (matériels, financiers, prestations...) permettant la mise en œuvre de l'aide à la personne (denrées, formation des bénévoles...).

En contrepartie, les **AD** s'engagent notamment :

- . A participer à la réalisation des objectifs approuvés par l'Assemblée Générale de l'**AN**,
- . A respecter les principes et les règles de base qui animent l'action des Restaurants du Cœur (Charte des Bénévoles, Charte Nationale d'Engagement des Restos du Cœur, les incontournables...),
- . A accueillir les personnes dans les centres d'activités avec respect et convivialité,
- . A assurer et organiser la continuité des activités Restos toute l'année,
- . A appliquer les directives de l'**AN** pour la mise en œuvre de l'activité, la gestion et l'animation de l'ensemble des équipes, la formation de ses membres, le maintien de la bonne image des Restaurants du Cœur à l'égard des tiers, et en matière de gestion financière (collecte de ressources, application du référentiel comptable, certification des comptes par un Commissaire aux Comptes...).

Au 30 avril 2025, 111 **AD** avaient reçu l'**agrément**.

c. Nature et périmètre des missions sociales

Conformément à son objet statutaire, les **missions sociales réalisées en France** se déclinent de la manière suivante :

- **Accueil et accompagnement alimentaire en centre d'activités,**
- **Aide en faveur des gens de la rue et insertion par le logement,**

- **Insertion par l'emploi,**
- **Autonomie, lien social et accompagnement en centre d'activités,**
- **Relations institutionnelles et veille stratégique,**
- **Animation des missions sociales et formation des bénévoles**
- **Versements à d'autres organismes agissant en France.**

d. Organisation et fonctionnement

L'**assemblée générale** de l'**AN** est composée d'environ **400 membres** au sein de laquelle siègent au moins deux membres de chacune des 111 **AD**. Elle se réunit une fois par an pour approuver les comptes, le rapport moral et élire le nouveau **Conseil d'Administration National (CA National)**.

Le **CA National** définit la politique des Restos et désigne un **Bureau** en charge de la mettre en œuvre. Ce dernier est composé de 8 membres au maximum dont le Président, le Trésorier et le Secrétaire général.

Afin de maintenir des liens étroits entre l'**AN** et les **AD**, **11 Délégations Régionales** participent à la mise en œuvre des messages et de la politique de l'**AN** et ont un rôle clef dans l'animation de la vie associative.

Les 111 **AD** agréées gèrent, animent et coordonnent l'aide alimentaire et les multiples activités qui contribuent à la réinsertion, au sein de plus de 2 000 **centres d'activités**.

Chaque entité, étant autonome juridiquement, présente et publie séparément ses comptes. Au niveau national, des comptes dits « **combinés** » sont établis, permettant de représenter la situation économique et financière de l'**AN** et des 111 **AD**.

Le modèle économique des Restaurants du Cœur repose sur la vitalité et l'engagement des nombreux **bénévoles**, présents au quotidien au sein de l'**AN** et des **AD**.

Sont présentés dans le présent document uniquement les **comptes** de l'**AN**.

5. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Cet exercice s'est inscrit dans un **contexte politique** (instabilité internationale et nationale...), **économique** (une inflation qui a ralenti mais des prix sur l'alimentaire de 20 % supérieurs à ceux de 2021) et **social** (pauvreté qui ne cesse de croître) toujours aussi **difficile**.

Afin de maintenir un **accueil de qualité des personnes** et garantir un **équilibre des finances**, le Conseil d'Administration a pris des mesures sur le **barème** et la **dotation** (à la baisse dans un premier temps puis à la hausse), des 39^{ème} et 40^{ème} campagne.

Ainsi, le nombre de repas distribués sur cet exercice s'élève à **161 millions** contre 163 millions l'année dernière, restant la **3^{ème} distribution la plus importante en 40 ans d'histoire**.

Sur le **plan financier**, le résultat de l'exercice est un **excédent de 5,4 M€** (déficit de 6 M€ sur le secteur non lucratif, excédent de 11,4 M€ sur le secteur lucratif des « **Enfoirés** ») contre un excédent de 25,7 M€ l'année dernière. Hors effet conjoncturel de l'appel de septembre 2023 qui

avait permis de mobiliser de manière exceptionnelle les donateurs, les entreprises et les financeurs publics, les **ressources d'exploitation progressent lentement** et s'élèvent à **186,7 M€** alors que les **charges d'exploitation** sont contenues à **186,1 M€**.

A noter également :

- . La **mise en production** d'un projet structurant, **CLAIRDON**, permettant d'interfacer les applications de gestion des Dons (Qualidata) et finances (Cegid XRP) et donc de **fiabiliser** et **sécuriser** la gestion des **dons**,

- . La **finalisation du déploiement** du projet **GAPP** sur l'ensemble du réseau d'**AD** permettant de tenir la comptabilité sur un outil commun et partagé pour toutes les entités (**AN-AD**) des Restaurants du Cœur.

- . La création de la « **Foncière du Cœur** » sous forme de Société Commandite par Action (SCA) permettant de gérer et financer les projets immobiliers des **AD**.

6. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Néant

7. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

a. Référentiel comptable

Les comptes de l'**AN** ont été établis :

- Dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base
 - o Continuité de l'exploitation,
 - o Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
 - o Indépendance des exercices.
- Conformément au règlement **ANC n°2014-03** du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, en tenant compte des dispositions réglementaires du règlement **ANC n° 2018-06** du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation, modifié par le règlement **ANC n°2020-08** ainsi que les règlements **ANC n°2022-04** du 30 juin 2022 et **ANC n° 2023-01** du 12 mai 2023.

b. Durée et période de l'exercice comptable

L'exercice comptable de l'**AN** a une durée de 12 mois, du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2025.

c. Changements de méthodes comptables et de présentation

Aucun changement de méthodes comptables et de présentation n'a été opéré.

8. PRESENTATION DE L'ACTIF DU BILAN

a. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur **coût d'acquisition**, compte tenu des **frais d'acquisition** et des **coûts directement attribuables nécessaires à leur mise en état d'utilisation**. Elles n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

Immobilisations incorporelles (en K€)	Valeur brute au 30/04/2024	Augmentation	Diminution	Transfert immob. En cours	Valeur brute au 30/04/2025
Logiciels et Autres Immobilisations Incorporelles	6 182			1 031	7 213
Immobilisations incorporelles en cours	271	2 487		-1 031	1 727
Total immobilisations incorporelles	6 453	2 487	0	0	8 940
Terrains	516				516
Constructions	6 567				6 567
Nouvelle Péniche "Véronique"	5 296	7			5 303
Installations techniques matériels et outillage	140	1			141
Autres immobilisations corporelles	5 942	104			6 046
Autres immobilisations corporelles en cours	898				898
Biens reçus par legs et donations destinés à être cédés	7 503	4 192	4 618		7 077
Total immobilisations corporelles	26 863	4 304	4 618	0	26 549

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la **durée d'utilisation estimée**.

TYPE DE BIEN	DUREE	MODE
Constructions, bâtiments, travaux de gros œuvre, toiture, d'ouvrants	20 ans	Linéaire
Péniche du cœur		
. Gros Œuvre et structure	25 ans	
. Agencement Long Terme	15 ans	
. Agencement Moyen Terme	10 ans	
Projet informatique structurant (Cegid XRP, Clairdon...)	15 ans	
Algéco, mobilhome, agencements complets de locaux et ravalements	10 ans	
Réfrigérateurs, chambres froides, gros matériel de cuisine (four et équipement industriel)	5 ans	
Transpallettes, matériel de levage, camions et autres véhicules	5 ans	
Mobilier de bureau et matériel téléphonique	5 ans	
Travaux de peinture, de moquette, menuiserie, électro-ménager	3 ans	
Matériel informatique	3 ans	
Logiciels	3 ans	
Matériel d'occasion	1 à 3 ans	
Literie	1 an	

Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles (en K€)	Valeur au 30/04/2024	Augmentation	Diminution	Valeur au 30/04/2025
Amortissement des logiciels et autres immobilisations incorporelles	4 859	416		5 275
Total amortissements des immobilisations incorporelles	4 859	416	0	5 275
Amort / constructions	5 645	153		5 798
Amort / Péniche "Véronique"	335	310		645
Amort / Installations techniques matériels et outillage	96	15		111
Amort / Autres immobilisations corporelles (transport, matériel informatique, mobilier)	5 195	486		5 681
Total amortissements des immobilisations corporelles	11 271	964	0	12 235

b. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût historique. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur historique.

Immobilisations financières (en K€)	Valeur brute au 30/04/2024	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 30/04/2025
Titres de participations (Foncière du cœur)	0	510		510
Parts sociales souscrites auprès d'éts financiers (BRED, CE, CCOOP)	3 349			3 349
Dépôts et cautionnements versés (AN, DR, EO)	263			263
Avances de trésorerie AD	4 604		592	4 012
Total immobilisations financières	8 216	0	592	8 134

c. Tableau des filiales & participations

L'AN a créée cette année, sous forme de **Société Commandite par Actions (SCA)**, la « **Foncière du cœur** » pour gérer des **projets immobiliers**. Elle en détient 99,98 % du capital. Une **SAS** « **RDC immobilière** » détenue à 100 % par l'AN a été créé et représentera l'AN en tant qu'associé commandité dans la « **Foncière du Cœur** ».

Filiales & Participations	Capital	Capitaux propres (Autres que capital)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable au 30 avril 2025 des titres détenus		Chiffre d'affaire HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos
				Brute	Nette		
SASU "RDC Gestion Immobilière"	10 000	1er exercice en cours	100%	10 000	10 000	1er exercice en cours	1er exercice en cours
SCA "Foncière du Cœur"	500 000	1er exercice en cours	99,98%	499 900	499 900	1er exercice en cours	1er exercice en cours

d. Stocks

Les stocks sont composés des **denrées alimentaires** issues des achats par l'AN (Négoce) et destinées à la distribution, et des **CD / DVD des concerts des « Enfoirés »**.

1. Stocks de denrées alimentaires

Les denrées alimentaires achetées par l'Association Nationale lui appartiennent et sont valorisées au **coût moyen unitaire pondéré (CMUP)**. Il existe trois niveaux de stockage :

- Le 1^{er} niveau avec les **entrepôts dits nationaux (EN)** qui stockent les denrées négociées et achetées au niveau national (produits conservés à température ambiante et surgelés),
- Le 2^{ème} niveau avec les **entrepôts des Associations Départementales (AD)** alimentés, selon les besoins, de produits des entrepôts nationaux et également des commandes de produits dits BOF (Beurre, Œuf, Fromage) et de fruits et légumes, passés directement par les AD auprès des fournisseurs,
- En 3^{ème} niveau, les **lieux de stockage au niveau des Centres** alimentés des denrées issues des entrepôts AD et permettant la distribution alimentaire auprès des personnes accueillies.

Les stocks des entrepôts nationaux et des AD sont gérés et évalués toute l'année grâce à l'application **Navision**. La gestion des stocks des centres est réalisée de manière permanente

dans l’outil **AAIDA**. Un inventaire physique effectué courant avril permet éventuellement, d’ajuster les mouvements de stock pour la valorisation à la clôture annuelle des comptes.

Stocks Denrées alimentaires (en K€)	Valeur Brute		
	Stocks au 30/04/2024	Variation de stocks	Stocks au 30/04/2025
Entrepôts nationaux (EN)	11 704	-4 580	7 124
Entrepôts associations départementales (AD)	7 569	1 703	9 272
Stocks Centres	3 628	1 980	5 608
TOTAL	22 901	-897	22 004

La réalité économique de la gestion de ces stocks alimentaires montre une rotation très rapide et une distribution des denrées au-delà de la DDM pour celles ne présentant pas de risques sanitaires, avec le constat in fine d’un niveau de perte faible. En outre lors de l’inventaire, les produits non conformes ou abîmés font l’objet d’une destruction. Par conséquent, aucune dépréciation n’est constatée.

2. Stocks de CD et DVD des « Enfoirés »

Les CD et DVD des concerts des « **Enfoirés** » sont valorisés au **coût de fabrication** facturé par le fabricant. Le stock CD et DVD des concerts antérieurs à l’exercice en cours est déprécié à 100% pour couvrir le risque de destruction d’invendus.

Stocks (en K€)	Valeur Brute		Dépréciation		Valeur nette	
	30/04/2024	30/04/2025	30/04/2024	30/04/2025	30/04/2024	30/04/2025
CD et DVD	64	53	45	22	19	31
TOTAL	64	53	45	22	19	31

e. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d’inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Les recettes générées par l’activité des Enfoirés et liés aux téléchargements et droits d’auteurs donnés aux Restaurants du cœur par les ayants droits, sont comptabilisées uniquement au moment de la réception des fonds. En effet, l’association ne dispose pas d’information en provenance du distributeur qui gère la vente de CD / DVD du concert des enfoirés qui permettrait la mise en place d’une procédure de césure et la comptabilisation de produits à recevoir.

Les **subventions d’exploitation, les contributions financières et les mécénats** sont compris dans les produits d’exploitation de l’exercice prorata temporis au titre duquel la convention fait référence. Lorsqu’ils sont reçus ou attribués au titre d’exercices ultérieurs, ils sont enregistrés en **produits constatés d’avance**. Dans le cas où le financeur les a **affectés à un projet spécifique**, la fraction non encore utilisée au titre de l’exercice est enregistrée en fonds dédiés.

1. Echéancier des créances

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice (en K€)	Montant brut	A moins d'1 an	A 1 an et plus
Créances de l'actif immobilisé			
Titres de participations	510		510
Parts sociales souscrites auprès d'éts financiers (BRED, CE, CCOOP)	3 349		3 349
Dépôts et cautionnements versés (AN, DR, EO)	263		263
Autres immobilisations financières	4 012	4 012	
Total	8 134	4 012	4 122
Créances de l'actif circulant			
Créances clients (principalement tournée Enfoirés)	11 240	11 240	
Créances reçues par legs et donations	5 431	5 431	
Autres créances (dont subventions et produits à recevoir)	26 609	21 554	5 055
Total	43 280	38 225	5 055

2. Rattachement à l'Actif des charges & produits de l'exercice

Actif (K€)	30/04/2025	30/04/2024
AUTRES CREANCES		
Produits à recevoir	1 732	513
Subventions à recevoir	24 869	37 085
	26 601	37 598
CHARGES CONSTATES D'AVANCE	408	573
TOTAL	27 009	38 171

f. Trésorerie

Conformément à la « **Charte des placements** », le **Comité de Placements** animé par le Trésorier National prend des décisions de placements reposant principalement sur un **critère de sécurité**.

Le poste « **Valeurs mobilières de placement** » présenté au bilan pour un montant de 94,9 M€ est constitué principalement de **comptes à terme** pour un montant de 73,4 M€, de deux **SICAV** monétaire pour un montant de 11,2 M€, de deux contrats en **titres de créance EMTN** (Euro Medium Term Note) pour un montant global de 5,7 M€, l'ensemble présentant une garantie en capital. Par ailleurs, 4,5 M€ d'**intérêts courus non échus** et de **plus-value à recevoir** ont été constatés sur ces placements à la date d'arrêté des comptes. Ces placements sont évalués à leur coût historique éventuellement dépréciées si leur valeur d'inventaire est inférieure.

Le poste « **Disponibilités** », 49,4 M€, est constitué principalement de **comptes courants** dont 46,2 M€ sur le compte principal du CIC rémunéré au jour le jour.

A ces deux postes, s'ajoutent également le placement dans des **parts sociales** d'établissement financiers (BRED, CE, CCOOP) pour un montant de 3,3 M€. Ces parts sociales sont inscrites dans le poste « **Immobilisations financières** ».

L'ensemble de ces éléments réunis s'élève donc à 147,5 M€ au 30 avril 2025. La **variation de la trésorerie** par rapport à l'année dernière est présentée dans le tableau ci-dessous :

Les Restaurants du Cœur
Tableau de trésorerie

	30-avr-25		30-avr-24	
	TRESORERIE EMPLOYEE (K€)	TRESORERIE DEGAGEE (K€)	TRESORERIE EMPLOYEE (K€)	TRESORERIE DEGAGEE (K€)
TRESORERIE NETTE AU DEBUT DE L'EXERCICE		147 733		120 328
Prise en compte des parts sociales (Immobilisations financières)		3 349		3 346
1. TRESORERIE NETTE après prise en compte des parts sociales		151 082		123 674
PRODUITS		185 960		207 929
. VENTES DE BIENS & SERVICES (y compris VENTE DE DONS EN NATURE)		11 691		11 079
. DONS MANUELS		111 489		133 711
. LEGS, DONATIONS et ASSURANCE VIE		11 170		14 704
. MECENAT		7 599		7 787
. CONTRIBUTIONS FINANCIERES (principalement de fondations d'entreprises)		12 246		8 068
. CONCOURS PUBLICS & SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		25 261		27 678
. AUTRES PRODUITS		1 514		1 387
. PRODUITS FINANCIERS		4 988		3 510
. PRODUITS EXCEPTIONNELS		2		5
CHARGES	182 895		182 952	
. ACHATS DE MARCHANDISES	111 891		112 753	
. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	21 311		18 439	
. SALAIRES et CHARGES SOCIALES, IMPOTS et TAXES (dont IMPOT SUR SOCIETE)	14 621		12 923	
. AIDES FINANCIERES aux AD	34 559		38 068	
. AUTRES CHARGES	419		444	
. CHARGES FINANCIERES	74		321	
. CHARGES EXCEPTIONNELLES	20		4	
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX PRODUITS ET CHARGES (a)		3 064		24 977
. VARIATION DES CREANCES		13 089	32 541	
. VARIATION DES DETTES	17 148			37 899
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX CREANCES ET DETTES (b)	4 059			5 358
2. VARIATION DE TRESORERIE LIEE A L'ACTIVITE (a + b)	995			30 335
ACQUISITIONS				
. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	2 600		1 709	
. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			1 478	
CESSIONS				
. IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	82			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS				261
3. VARIATION DE TRESORERIE DES INVESTISSEMENTS NETS	2 518		2 926	
4. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (2 + 3)	3 513			27 409
5. TRESORERIE NETTE EN FIN D'EXERCICE (1 + 2 + 3)		147 569		151 082
VALEUR MOBILIERES DE PLACEMENT (CAT et Contrat de Capitalisation)		94 865		97 131
PARTS SOCIALES (BRED, CE, CCOOP)		3 349		3 349
LIVRETS		20		134
COMPTES COURANTS		49 335		50 468
		147 569		151 082

g. Dépréciations des actifs

Dépréciations (en K€)	Valeur au 30/04/2024	Dotations	Reprises	Valeur au 30/04/2025
Stocks	45		23	22
Créances clients	24		1	23
Valeurs mobilières de placement	0	50		50
Total dépréciations des actifs	69	50	24	95

9. PRESENTATION DU PASSIF AU BILAN

a. Fonds propres

Les fonds propres sont constitués des « **Fonds propres sans droit de reprise** », des « **réserves** », du « **Report A Nouveau** », de « **l'excédent ou déficit de l'exercice** » en attente d'affectation, et des « **subventions d'investissements** ». Ces postes sont établis conformément aux statuts et à la réglementation comptable.

Le poste « **Fonds propres sans droit de reprise** » est constitué :

- Du **fonds social statutaire** : Ce fonds est alimenté chaque année d'une dotation correspondant à 10 % du résultat financier diminué de l'impôt sur les sociétés du secteur non lucratif,

Le poste « **Réserves** » est constitué :

- De la **Réserve de prévoyance pour la continuité des Missions sociales** : Cette réserve correspond au cumul des excédents depuis la création de l'**AN**,
- De la **Réserve GP pour projet - Plan de modernisation des AD**, fonds de 20 M€ décidé par l'**AG 2021** afin de financer les investissements des AD (Ordinateurs, camions, matériel froid...) diminué de l'emploi chaque année,
- De la **Réserve GP pour projet – Diversité & Qualité alimentaire** dotée d'un montant de 12,9 M€ à l'**AG 2024**,
- De la **Réserve GP pour projet – Sécurité des Personnes & des Biens** dotée d'un montant de 10 M€ à l'**AG 2024**,
- De la **Réserve GP pour projet – Innovation & Recherche** dotée d'un montant de 1 M€ à l'**AG 2024**.

1. Fonds propres au 30 avril 2025

Présentation selon le nouveau règlement (en K€)	Solde au 30/04/2024	Affectation résultat 23-24	Augmentation des SI	QP des SI virée au compte de résultat	Résultat 24-25 (3)	Solde au 30/04/2025	Dont GP
Fonds propres sans droit de reprise							
. Fonds social statuaire	3 788	6 709				10 497	
Total Fonds propres sans droit de reprise	3 788	6 709				10 497	
Réserves							
. Réserve de prévoyance pour la continuité des Missions Sociales	95 040	-2 072				92 968	
. Réserve de financement des investissements réalisés	28 557	1 871				30 428	6 425
. Réserve GP pour projet - Plan de modernisation des AD	7 957	-4 734				3 223	3 223
. Réserve GP pour projet - Diversité & Qualité alimentaire		12 942				12 942	12 942
. Réserve GP pour projet - Sécurité des personnes & des biens		10 000				10 000	10 000
. Réserve GP pour projet - Innovation & Recherche		1 000				1 000	1 000
Total Réserves	131 554	19 007	0	0	0	150 561	33 590
Excédent ou déficit de l'exercice	25 716	-25 716			5 378	5 378	-380
Subventions d'investissements	2 537			364		2 173	
Total fonds propres	163 595	0	0	364	5 378	168 609	33 210

2. Subventions d'investissements

Les subventions d'investissements correspondent aux financements émanant d'une autorité publique (Etat, Régions...) permettant de financer des investissements. Elles sont inscrites dans le poste « **Subventions d'investissements** » et sont transférées au résultat au même rythme que la durée d'amortissement des immobilisations financées. Figurent dans la colonne « **Régularisation** » ci-dessous les subventions d'investissements complètement ramenées au compte de résultat et donc soldées dans les comptes.

Financier	Subventions d'investissements (K€)				
	30/04/2024	Régularisation	Augmentation	Diminution	30/04/2025
Etat	1 575	-692			883
Régions	1 126	-163			963
Communes	859	-45			814
Autres	2 477	-1 180			1 297
Total	6 037	-2 080	0	0	3 957
Financier	Quote-part transférée au compte de résultat (K€)				
	30/04/2024	Régularisation	Augmentation	Diminution	30/04/2025
Etat	1 026	-692	242		576
Régions	303	-163	18		158
Communes	673	-45	35		663
Autres	1 498	-1 180	69		387
Total	3 500	-2 080	364	0	1 784
Total net	2 537				2 173

b. Fonds reportés et fonds dédiés

1. Fonds reportés legs & donations

Les fonds reportés correspondent aux biens, créances & dettes des dossiers legs et donations acceptés par le Conseil d'administration et restant à encaisser à la clôture de l'exercice. Le portefeuille legs & donations représente environ 300 dossiers de succession actifs.

Fonds reportés (en K€)	Solde au 30/04/2024	Augmentation	Diminution	Solde au 30/04/2025
Fonds reportés Legs & Donations	10 310	7 941	9 970	8 281
TOTAL	10 310	7 941	9 970	8 281

2. Fonds dédiés

Les **fonds dédiés** représentent les **ressources affectées à un projet ou activité spécifique** perçues dans le cadre d'un appel aux **dons** ou dans le cadre de **convention de subventions, mécénats** ou **contributions financières**, et non employées à la date d'arrêté des comptes. Sont considérés comme appels aux dons les campagnes permanentes, ponctuelles ou de mailings divers déclarées à la préfecture. Seuls les fonds reçus pour un appel aux dons dont l'action est définie préalablement et portant sur une cause plus restreinte que l'objet de l'association dans son ensemble font l'objet de fonds dédiés. Les fonds dédiés portent sur les natures de recettes suivantes : Subventions d'exploitation, contributions financières, ressources issues de la générosité du public (dons, mécénat, legs & donations).

Lorsque des **investissements** sont financés par des **ressources affectées**, un fonds dédié est constitué à la clôture de l'exercice si l'investissement n'a pas été dépensé.

FONDS DEDIES (en K€)	Au 30/04/2024	Reclassement analytique	Augmentation	Diminution	Au 30/04/2025
Legs & donations	1 125	0	0	1 125	0
AD	1 125			1 125	0
Contributions financières	1 199	0	893	740	1 352
Insertion par l'emploi	75		103	36	142
Actions menées en faveur des gens de la rue	209		163	132	240
Animation des missions sociales et formation des bénévoles	303		389	303	389
Accueil et accompagnement alimentaire en centres d'activités	145		160	145	160
Insertion par le logement	213		50		263
Accès à la culture, aux loisirs, et ateliers de français	229		28	113	144
Frais de fonctionnement	25			11	14
Ressources issues de la générosité public	5 644	0	1 240	1 365	5 519
Insertion par l'emploi	920	389	149	521	937
Actions menées en faveur des gens de la rue	272			120	152
Animation des missions sociales et formation des bénévoles	3 931	-623	1 080	613	3 775
Accueil et accompagnement alimentaire en centres d'activités	269	234	11	1	513
Accès à la culture, aux loisirs, et ateliers de français	26				26
Frais de fonctionnement	226			110	116
TOTAL	7 968	0	2 133	3 230	6 871

Un fonds dédié de 213 K€ portant sur le projet « **Vogue la Galère** » qui vise à démolir – reconstruire un centre d'hébergement à Aubagne n'a pu être employé depuis plus de 2 ans en raison de deux refus du projet immobilier au regard du plan local d'urbanisme. Un 3^{ème} projet est à l'étude.

c. Provisions pour risques & charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées sur la base d'évènements survenus, ou en cours à la clôture de l'exercice, qui rendent ces risques ou charges probables.

Tableau des provisions (en K€)				
Nature des provisions	Provisions au 30/04/2024	Augmentation	Diminution	Provisions au 30/04/2025
Provisions pour risques & charges				
Provisions pour risques litiges Assurances-vie	20		20	0
Provisions pour invendus CD / DVD Enfoirés	1 076	163	804	435
Total	1 096	163	824	435

La provision pour invendus des CD / DVD Enfoirés apprécie le **risque de retour des CD / DVD** après mise en bac des différents millésimes du concert des Enfoirés par le distributeur. Elle s'évalue à partir d'un **taux moyen réel de retour** calculé sur les trois derniers millésimes, comparé à un **taux de retour réel** de chaque millésime au moment de l'arrêté des comptes.

d. Dettes

1. Echéancier des dettes

Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice (en K€)	Montant brut	A moins d'1 an	A 1 an et moins de 5 ans	A 5 ans et plus
Emprunts et dettes financières diverses	97	97		
Fournisseurs et comptes rattachés	11 022	11 022		
Dettes des legs ou donations	4 227	4 227		
Dettes fiscales et sociales	4 585	4 585		
Autres dettes	11 609	11 609		
Produits constatés d'avance	20 243	19 570	673	
Total dettes	51 783	51 110	673	0

2. Rattachement au Passif des charges & produits de l'exercice

Dettes (en K€)	30/04/2025	30/04/2024
DETTES FOURNISSEURS		
Factures non parvenues	1 480	1 439
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
Personnel charges à payer	1 694	1 494
Charges sociales sur personnel à payer	1 470	819
AUTRES DETTES		
Charges à payer	56	208
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	20 243	36 962
TOTAL	24 943	40 922

10. PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT

a. Legs, donations et assurances-vie

Le poste « **Legs, donations et assurances-vie** » au compte de résultat s'élevant à 12,8 M€ est constitué de la somme des comptes suivants :

Comptes	Montant (K€)
Produits sur Assurances Vie	4 669
Produits sur Legs & donations	6 715
Autres produits sur Legs & Donations	8
Donation droits d'auteurs "Enfoirés"	391
Produits de cessions des biens immobiliers	3 579
Utilisations des fonds reportés	9 970
TOTAL PRODUITS	25 332
VNC des Immobilisations Legs & donations	4 618
Report en fonds reportés	7 941
TOTAL CHARGES	12 559
TOTAL POSTE	12 773

b. Subventions & concours publics

Le détail des subventions d'exploitation est le suivant :

Subventions d'exploitation (K€)	Montant
Fonds Européen Aux plus Démunis (FEAD-REACT)	5 033
Etat	19 608
Régions	302
Autres subventions (Départements, communes, organisme public...)	318
Total	25 261

c. Rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants salariés et bénévoles (art. 20 de la loi n°2006-586)

Le Président, le Trésorier, le Secrétaire générale sont les trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles de l'AN, et à ce titre ne sont pas rémunérés.

d. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est de 0,3 M€ et correspond principalement aux quotes-parts de subvention d'investissement virées au compte de résultat.

e. Résultat du secteur lucratif

Les activités liées aux « **Enfoirés** » sont logées dans un secteur spécifique afin de répondre à la réglementation fiscale et comptable. Les principales ressources sont constituées de la billetterie des concerts des « **Enfoirés** », de la vente de produits dérivés et des droits d'auteurs télévisuels et phonographiques.

Le concert des Enfoirés avec public a permis d'encaisser 4,2 M€ de produits liés à la billetterie, 5,8 M€ liés à la vente de CD/DVD/Téléchargements/autres produits dérivés, et 3,1 M€ pour les droits d'auteurs et d'images. En outre, la prestation de l'ensemble des artistes est gracieuse et ces derniers font donation aux Restos du Cœur de l'intégralité de leurs droits d'auteurs qui s'élève à 0,4 M€.

Le « **Résultat de l'exercice du secteur lucratif** » est attaché dans sa totalité au résultat d'ensemble de l'association. Il s'élève à 11,4 M€ contre 10,3 M€ l'année dernière.

f. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant TTC des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés en charges durant l'exercice s'est élevé à 68,4 K€ au titre de la certification des comptes annuels.

g. Contributions volontaires en nature

Les Restaurants du Cœur font figurer dans cette rubrique depuis plusieurs années la valorisation des heures de bénévolat. Le **nombre de bénévoles** est calculé à partir des données figurant dans le logiciel bénévole « **Parcoeur** » arrêté au 30 avril 2025 et s'élève à 644 bénévoles, dont 231 dans les Délégations Régionales. En moyenne, les bénévoles du siège de l'AN s'engagent 2 jours par semaine et ceux des Délégations Régionales, 1,5 jour par semaine, sur environ 36 semaines par an sur les 52. La **valorisation des heures des bénévoles de l'AN**, effectuée sur la base d'une moyenne du SMIC mensuel en vigueur du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2025, chargés en prenant en compte au prorata-temporis les incidences des évolutions de taux de charges sociales, représente cette année 3 409 K€.

Comme pour l'exercice précédent, en plus du bénévolat, les Restaurants du Cœur ont valorisé d'autres contributions en nature telles que les dons de denrées alimentaires ou de produits d'hygiène, les mises à disposition de moyens techniques, de prestations ou encore de personnel via des mécénats de compétence.

Les **dons de denrées alimentaires** représentent une part de plus en plus importante des ressources de l'association et sont valorisés depuis 2017-2018. Ces dons sont collectés auprès des industriels de l'agroalimentaire et des agriculteurs pour le lait. L'ensemble de ces dons transite par les entrepôts dits d'opportunité (EO) ou des plateformes régionales (PR) créées récemment avant d'être dispatché sur les différentes associations départementales (AD).

Pour chacune de ces sources, les **tonnages** collectés ont été valorisés sur la base du **coût évité** c'est-à-dire à un **prix d'achat moyen** de sa famille de produit. Pour cette année, 31 868 tonnes de dons alimentaires ont été collectés et sont valorisés à 57,9 M€. Figure également en dons alimentaires, les denrées reçues du programme **FEAD-REACT** de l'Union Européenne. Elles s'élèvent au total des denrées réceptionnées sur l'exercice, soit 29,5 M€. Le total des dons alimentaires s'élève ainsi à plus de 87,4 M€.

A cela s’ajoutent les **dons non alimentaires**, 18,2 M€, et les **mécénats de compétences** évalués sur la base des informations des entreprises donatrices à 3,6 M€.

Enfin, le soutien important d’un partenaire historique à l’organisation, la production et la diffusion du concert des Enfoirés, à informer et sensibiliser sur la pauvreté à travers les activités des Restos, ne figure pas dans ces contributions en raison d’une complexité de valorisation.

11. AUTRES INFORMATIONS

a. Engagements financiers

1. Engagements reçus

Les dossiers legs et donations connus fin avril et acceptés par le Conseil d’administration du mois de mai 2025 s’élèvent à 0,7 M€. Ces montants sont estimés à partir de l’évaluation fournie pour chaque dossier par le notaire pour l’acceptation du dossier par le **CA**.

2. Engagements donnés

Les **engagements en matière de retraite** ne sont pas comptabilisés. Ils sont évalués au taux d’actualisation de 3,61 % à 56 K€ contre 53 K€ l’année dernière (Valeur actuelle probable des indemnités à verser).

L’**Association nationale** a souscrit **9 998 actions** dans la **SCA « Foncière du cœur »** représentant 999 800 € dont 499 900 € ont été appelés et versés à la création, le solde devant être libéré dans les 5 ans qui suivent l’immatriculation de la **SCA**.

b. Effectif

Effectifs salariés et bénévoles	30/04/2025	30/04/2024
CDD - CDI - Alternants (ETP)	165,2	152,1
Bénévoles	644,0	626,0

c. Etat des Avantages et des Ressources en provenance de l’étranger

Les dons en provenance de l’étranger s’élèvent à 1,4 M€ réparti sur environ 90 pays :

Pays	Montant	Pays	Montant	Pays	Montant	Pays	Montant	Pays	Montant
Afrique du Sud	190	Congo	4	Ile Maurice	30 821	Pays bas	25 790	Ukraine	90
Algérie	270	Corée du Sud	20	Inde	775	Philippines	100	Vietnam	170
Allemagne	113 573	Costa Rica	200	Indonésie	180	Pologne	1 124		
Andorre	2 516	Côte d'Ivoire	1 394	Irlande	10 402	Portugal	14 843	Total général	1 435 404
Arabie Saoud	0	Chypre	50	Islande	90	Qatar	600		
Argentine	100	Danemark	5 275	Israël	140	Russie	36		
Australie	2 722	Djibouti	360	Italie	59 957	Roumanie	270		
Autriche	3 819	Egypte	2	Iles Heard et t	50	Rép. démocr	30		
Belgique	176 125	Emirats Arabes	5 163	Japon	1 197	Slovaquie	150		
Bénin	565	Espagne	23 826	Koweït	30	République T	915		
Bangladesh	2	Estonie	170	Lettonie	10	Sénégal	430		
Botswana	120	Etats Unis	99 422	Luxembourg	71 689	Singapour	2 820		
Brésil	4 041	Finlande	2 077	Lituanie	19 775	Slovénie	320		
Burkina Faso	0	Gabon	690	Malaisie	180	Suède	6 732		
Centre Afrique	72	Grande Bret	99 561	Madagascar	1 640	Suisse	150 069		
Cameroun	62	Grèce	280	Maroc	256 126	Taiwan	400		
Canada	45 635	Guinée	100	Mexique	675	Thaïlande	5 465		
Chili	1 355	Gambie	500	Monaco	171 813	Togo	0		
Chine	3 665	Hong Kong	1 845	New Zélande	191	Tunisie	1 195		
Colombie	20	Hongrie	720	Norvège	450	Turquie	1 152		

12. PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

a. Définition

Le compte de résultat par origine et destination (**CROD**) est présenté selon le modèle du règlement **ANC n°2018-06** du 5 décembre 2018 modifié par le règlement **ANC n°2020-08**. Ce tableau présente l'origine des produits et leurs emplois par destination (missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement et autres postes de charges). Le **résultat** apparaissant au compte de résultat par origine et destination est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat. De même, le total des **charges par destination** est égal au total des charges du compte de résultat et le total des **produits par origine** à celui des produits du compte de résultat, à l'exception de la valeur nette comptable des immobilisations (compte 675) positionné dans le poste « **Autres produits** ».

Le **CROD** est structuré de la façon suivante :

- La **colonne 1** présente les produits selon leur origine et les charges selon leur destination,
- La **colonne 2** présente spécifiquement les produits issus de la générosité du public et leurs emplois par destination. Cette colonne est identique à celle du **CER** qui sera présenté au point

13. PRESENTATION DU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 24-25		EXERCICE 23-24	
	TOTAL (Colonne 1)	Dont générosité du public (Colonne 2)	TOTAL (Colonne 1)	Dont générosité du public (Colonne 2)
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	0	0	0	0
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	111 488 894	111 488 894	133 710 513	133 710 513
- Legs, donations et assurances-vie	12 772 485	12 772 485	15 530 318	15 530 318
- Mécénat	7 599 187	7 599 187	7 786 542	7 786 542
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	841 278	841 278	216 763	216 763
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	0		0	
2.2 Parrainage des entreprises	4 154		338 039	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	12 246 075		8 068 051	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
. Ventas billetterie concert et produits dérivés "Enfoirés"	11 687 240		10 741 302	
. Autres produits	5 662 398		4 685 101	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	25 624 528		28 129 818	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	847 685	0	556 241	465 000
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	3 231 519	2 490 838	4 313 030	2 539 721
TOTAL	192 005 442	135 192 682	214 075 717	160 248 857
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	162 400 454	125 557 374	164 718 858	130 273 028
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
Accueil et accompagnement alimentaire en centre d'activités	122 155 992	91 296 998	122 660 394	95 297 944
Distribution alimentaire adultes et bébés	108 364 378	77 522 017	111 570 999	84 304 340
Dons alimentaires collectes et ramasses	13 313 979	13 313 979	10 670 664	10 670 664
Hygiène et accompagnement alimentaire	477 634	461 001	418 731	322 940
Aide en faveur des gens de la rue et insertion par le logement	2 814 339	2 650 170	2 630 000	671 119
Actions menées en faveur des gens de la rue	1 289 575	1 125 406	1 266 291	294 105
Insertion par le logement	1 524 764	1 524 764	1 363 709	377 014
Insertion par l'emploi	1 621 482	1 462 161	1 873 480	1 526 848
Autonomie, lien social et accompagnement en centre d'activités	1 697 830	1 409 426	1 676 469	1 006 439
Accès à la culture, aux loisirs et ateliers de français	611 825	515 827	648 956	432 787
Accès aux droits, accompagnement budgétaire et numérique	633 973	441 567	560 915	170 649
Accompagnement adultes et enfants en centre d'activités	452 033	452 033	466 598	403 003
Relations institutionnelles et veille stratégique	716 990	651 016	658 815	594 508
Animation des missions sociales et formation des bénévoles	33 393 821	28 087 603	35 219 700	31 176 170
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	0	0	0	0
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	11 701 689	8 774 561	10 223 062	7 442 807
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	8 774 561	8 774 561	7 442 807	7 442 807
2.2 Frais de recherche de fonds des activités "Enfoirés"	2 927 127	0	2 780 255	0
2.3 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	9 782 270	0	9 314 750	0
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	162 987	0	22 856	0
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	441 302		281 441	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	2 139 092	1 240 521	3 798 335	3 525 966
TOTAL	186 627 794	135 572 456	188 359 302	141 241 801
EXCEDENT OU DEFICIT	5 377 648	-379 775	25 716 415	19 007 056
B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 24-25		EXERCICE 23-24	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	3 409 817	3 409 817	2 030 268	2 030 268
Prestations en nature	3 557 862	3 557 862	3 710 135	3 710 135
Dons en nature (Alimentaires)	76 128 443	76 128 443	60 610 189	60 610 189
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature (Alimentaires FEAD)	29 501 665		26 746 097	
TOTAL	112 597 787	83 096 122	93 096 689	66 350 592
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	111 380 012	81 878 347	92 227 141	65 481 044
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	186 704	186 704	100 540	100 540
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	1 031 071	1 031 071	769 007	769 007
TOTAL	112 597 787	83 096 122	93 096 688	66 350 591

b. Produits par origine

Les produits du **CROD** sont présentés conformément à la réglementation comptable **ANC 2018-06** et selon les précisions complémentaires ci-dessous :

1. Produits liés à la générosité du public

Ces produits sont constitués essentiellement des « **Dons manuels** », des « **Legs, donations et assurances-vie** » et des « **Mécénats** ». Ces postes sont identiques aux postes du compte de résultat. Dans les « **Autres produits liés à la générosité du public** » figure uniquement les **produits financiers** générés par des ressources issues de la générosité du public. La répartition entre **produits financiers** générosité du public et non générosité du public se fait selon la clé ci-dessous.

	24-25
Produits financiers Total de l'exercice (a)	4 987 770
Total fonds propres à l'ouverture de l'exercice (b)	161 057 757
Solde GP CER à l'ouverture de l'exercice (c)	27 165 315
Prorata ressources GP/Total (d) = (b) / (c)	17%
Produits financiers GP e = (a) x (d)	841 278

2. Produits non liés à la générosité du public

Sont inscrits dans cette rubrique :

- . Le poste « **parrainages** » correspond aux conventions de parrainage ou de sponsoring signées avec des partenaires,
- . Le poste « **contributions financières** » constitué principalement des fonds versés par des entités à but non lucratif (associations, fondations et fonds de dotation). Il est constitué principalement de financements versés par des fondations d'entreprises,
- . Le poste « **ventes billetterie concert et produits dérivés Enfoirés** » constitué des produits de ventes des « **Enfoirés** » (billetterie du concert des « **Enfoirés** », ventes de CD / DVD des « **Enfoirés** » et droits d'auteurs de diffusion du concert et des chansons),
- . Le poste « **autres produits** » constitués principalement des produits financiers qui sont répartis selon la clé ci-dessus.
- . Le poste « **subventions et autres concours publics** » est constitué des subventions versées par l'UE (FEAD : Forfait transport et logistique, compensation financière au titre des produits alimentaires « infructueux »), des subventions de la Direction Générale de la Cohésion Sociale et des quotes-parts de subvention d'investissement.

Les postes « **Reprises sur provisions et dépréciations** » et « **Utilisation des fonds dédiés antérieurs** » correspondent aux postes du compte de résultat et n'appellent pas de commentaires particuliers.

c. Charges par destination

Les postes de charges par destination se structurent de la manière suivante :

- . Le poste « **Missions sociales** » correspond uniquement aux activités réalisées en France. Elles ont été présentées au point 1. PRESENTATION DE L'ENTITE – c. **Nature et périmètre des**

Missions sociales. Chacune des missions sociales comprend les coûts des services de l'**AN** en charge de ces activités,

- . Le poste « **Frais de recherche de fonds** » est constitué des coûts de collecte des ressources de la générosité du public et des activités des « **Enfoirés** » (organisation du concert, fabrication des CD / DVD...),

- . Le poste « **Frais de fonctionnement** » est constitué principalement des activités dites de support (gestion financière, ressources humaines, services généraux...).

Les postes « **Dotations aux provisions et dépréciations** », « **Impôt sur les bénéfices** » et « **Reports en fonds dédiés de l'exercice** » correspondent aux postes du compte de résultat et n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les **principes et règles d'affectation** permettant d'évaluer les **charges par destination** sont présentés ci-dessous et correspondent aux règles définies antérieurement au règlement **ANC 2018-06** pour établir la colonne « **Emplois** » du **CER**.

1. Principes d'affectation des charges

➤ **Missions sociales** : Les dépenses relatives aux missions sociales correspondent aux charges engagées par l'**AN** pour la réalisation des opérations. Ce sont les charges qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait.

Ces dépenses comprennent les **charges directement affectables** à une mission sociale et les **charges indirectes** réparties selon des clés validées par le Conseil d'Administration de l'**AN**.

Les charges non directement affectables concernent principalement les **frais des services généraux** et les **frais informatiques**. Ces frais sont répartis dans les postes du **CROD** proportionnellement aux **effectifs salariés** des pôles et services, à l'exception des frais relatifs à l'application de gestion des bénévoles (PARCOEUR) répartis au regard de la ventilation du bénévolat entre missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

Les **dotations aux amortissements** peuvent être rattachées aux missions sociales si la définition ci-dessus leur est applicable.

➤ **Frais de recherche de fonds** :

- **Frais d'appel à la générosité du public** : Ce poste comprend les frais d'appel aux dons (publipostage, encart presse ...), recherche de mécène, traitement des dons et reçus fiscaux, recherche et gestion des legs, donations et assurance-vie, la gestion et les frais d'organisation des manifestations et le coût du personnel dédié. Cette rubrique inclut également une quote-part des frais Internet et des frais de dépenses de services généraux du siège,
- **Frais de recherche des fonds des activités « Enfoirés »** : Ce poste comprend les frais liés aux concerts des Enfoirés (frais de location de salle, frais des personnels technique, secourisme, de transport et d'hébergement), les frais liés aux ventes de CD / DVD (frais

de fabrication, commissions versées aux distributeurs), les frais communs à l'activité (Taxes et impôts auxquels est soumise cette activité selon les règles particulières aux associations), les charges du service Enfoirés de l'Association Nationale.

➤ **Frais de fonctionnement :** Les frais de fonctionnement comprennent les frais liés à l'informatique (hors charges directement affectables à une mission sociale ou aux frais de recherche de fonds), l'administration, la comptabilité, la gestion, ainsi que le coût du service communication national et une quote-part des frais des services généraux du siège national.

2. Tableau de réconciliation du compte de résultat (CR) avec le CROD

Au regard des règles d'affectation exposées ci-dessus, voici un tableau de réconciliation des postes de charges du compte de résultat avec les postes de charges par destination du CROD :

Tableau de réconciliation entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination (en K€)	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciations	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés figurant dans la rubrique Autres produits NGP	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger							
Achats de marchandises	110 865		118						110 983
Variation de stock	898		11						909
Autres achats et charges externes	8 001		8 974	4 336					21 311
Aides financières versées	34 542			17					34 559
Impôts, taxes et versements assimilés	604		288	344					1 236
Salaires et traitements	4 699		1 318	2 977					8 994
Charges sociales	2 020		569	1 361					3 950
Dotations aux amortissements et dépréciations	771		5	604					1 380
Dotations aux provisions					163				163
Reports en fonds dédiés							2 139		2 139
Autres charges			419						419
Charges financières	1			123					124
Charges exceptionnelles				20					20
Impôt sur les bénéfices						441			441
TOTAL	162 401		11 702	9 782	163	441	2 139	0	186 628

13. PRESENTATION DU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (CER)

a. Définition

Le **compte d'emploi annuel des ressources** est établi conformément au règlement **ANC n°2018-06** et complété du règlement **ANC n°2020-08**.

Le **CER** permet d'assurer le suivi dans le temps de **l'emploi des ressources non affectées issues de la générosité du public collectées (RGP)**.

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES			1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	0	0
- Actions réalisées par l'organisme	125 557 374	130 273 028	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	111 488 894	133 710 513
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	12 772 485	15 530 318
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat	7 599 187	7 786 542
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	841 278	216 763
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	8 774 561	7 442 807			
2.2 Frais de recherche de fonds des activités "Enfoirés"					
2.3 Frais de recherche d'autres ressources					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	0	0			
TOTAL DES EMPLOIS	134 331 935	137 715 835	TOTAL DES RESSOURCES	132 701 844	157 244 136
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	465 000
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 240 521	3 525 966	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	2 490 838	2 539 721
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		19 007 056	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-379 775	
TOTAL	135 572 456	160 248 857	TOTAL	134 812 907	160 248 857
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	27 165 315	8 756 743
			(+) Excédent ou (-) déficit de la générosité du public	-379 775	19 007 056
			(-) Investissements ou (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-1 125 230	-598 484
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	25 660 310	27 165 315

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	81 878 347	65 481 044	Bénévolat	3 409 817	2 030 268
Réalisées à l'étranger					
2 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	186 704	100 540	Prestations en nature	3 557 862	3 710 135
3 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	1 031 071	769 007	Dons en nature (alimentaires)	76 128 443	60 610 189
TOTAL	83 096 122	66 350 591	TOTAL	83 096 122	66 350 592

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	6 768 925	6 022 536
(-) Utilisation	-2 490 838	-2 779 577
(+) Report	1 240 521	3 525 966
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	5 518 608	6 768 925

b. Suivi des Ressources liées à la générosité du public (GP)

Les **ressources issues de la GP** sont constituées des dons de particuliers et d'entreprises avec ou sans conventions de mécénat, des legs & donations, des produits d'assurance-vie. Ces postes sont identiques à ceux du **CROD** et du compte de résultat.

L'appel annuel à don des Restaurants du Cœur est fait pour l'ensemble de l'activité de l'**AN**. Ces dons ne sont pas des fonds affectés, sauf indication contraire de la part du donateur.

1. Solde d'ouverture des ressources GP

Le solde d'ouverture des ressources issues de la générosité du public correspond au solde de clôture de l'année dernière, ce solde d'ouverture s'élève à 27,2 M€.

2. Ressources GP collectées dans l'année

Les ressources issues de la générosité publique collectées dans l'année correspondent à celles figurant au **CROD** constituées des « **Dons** », « **legs & donations, assurances-vie** » et « **mécénats** », ainsi que des **produits financiers** générés par des fonds issus de la générosité publique. Elles s'élèvent à 135,2 M€.

3. Ressources GP employées dans l'année

Les **ressources non affectées issues de la générosité publique** financent en priorité les missions sociales après utilisation des fonds affectés obtenus (qu'il s'agisse de subventions, de contributions financières, de dons, de donations ou de legs...). Selon ce principe, le financement des missions sociales s'opère selon **l'ordre de consommation des ressources** suivant :

- Subventions affectées,
- Contributions financières affectées,
- Autres produits affectés,
- Ressources liées à la générosité du public et affectées,
- Ressources liées à la générosité du public et non affectées,
- Autres produits non liés à la GP non affectées

Si les ressources non affectées issues de la **GP** sont supérieures au total des **Missions sociales**, le surplus financera les **frais de recherche de fonds liés à la générosité du public** puis les **frais de fonctionnement**.

Compte tenu de ces éléments, les **Missions sociales** financées par les ressources **GP** s'élèvent cette année à 125,6 M€, les **frais de recherche de fonds issus du public** à 8,8 M€.

Les **abandons de frais des bénévoles** sont considérés comme étant affectés au secteur d'activité correspondant au travail du bénévole (ex : un bénévole travaillant pour le secteur « **Distribution alimentaire** » verra ses abandons de frais imputés à cette activité en « **Missions sociales** » ; un bénévole exerçant une fonction de direction associative verra ses abandons de frais imputés en « **frais de fonctionnement** »).

Par ailleurs, les frais de recherche de fonds des « **Enfoirés** » sont financés spécifiquement par les

produits de l'activité « **Enfoirés** ».

Enfin, les dotations et reprises sur **fonds dédiés de la générosité du public** représentent l'utilisation des fonds liés à la **GP** affectés par le donateur, ou la constatation du fonds dédié liés à la **GP** lorsque la ressource concernée n'a pu être utilisée conformément à sa demande sur l'exercice. Ces mouvements visent à neutraliser les ressources affectées et leurs emplois afin de produire in fine un solde de ressources **GP non affectées**.

4. Déficit de ressources GP de l'exercice

Le déficit de ressources **de l'exercice** correspond au montant collecté de l'année diminué des emplois de l'année et s'élève à 0,4 M€.

5. Investissements de l'année financés par de la GP

Les **investissements** sont prioritairement financés par les ressources autres que celles émanant de la générosité du public (ex : Par les subventions d'investissements, produits de cession...), les ressources **GP** intervenant en complément. Compte tenu de ces éléments, les ressources de la générosité ont financés cette année 1,1 M€ d'investissements.

6. Solde de clôture Ressources issues de la GP

Le **solde de clôture** correspond au solde d'ouverture, 27,2 M€, diminué du déficit de l'exercice, 0,4 M€, diminuées des investissements de l'année, 1,1 M€. Ce solde de ressources **GP** est reporté au financement des années suivantes et s'élève à 25,7 M€.